

Guide à la rédaction et soumission des propositions de communication du Congrès SFSP 2023

**Les propositions de communications de tous types d'acteurs sont les bienvenues
et seront considérées lors du processus d'expertise.**

Le congrès de la SFSP est un événement généraliste en santé publique. Les Comités scientifique et d'organisation souhaitent faire une large place, au sein du programme du congrès, aux acteurs non-professionnels de santé publique, qui œuvrent dans le champ de la santé publique ou y contribuent : élus, habitants, citoyens...

Le congrès est ouvert à des propositions de communication pouvant s'inscrire dans un ensemble large de thématiques. Nous proposons cette année aux auteur.trice.s qui soumettront des résumés (communications orales ou affichées) de s'inscrire dans deux thématiques complémentaires : une première en référence aux axes liés au thème central du congrès et définis dans l'appel à communications (de A à D), et une seconde concernant le champ principal dans lequel se situe le propos du résumé (de 1 à 13).

Souhaitant conserver le caractère généraliste et multithématique du congrès de la SFSP, une thématique additionnelle (Thématique E) est ouverte à tous les auteurs qui ne s'inscriraient pas dans la thématique centrale du congrès et ses 4 axes de soumission. Nous vous encourageons à vous saisir aussi de cette possibilité pour soumettre une proposition.

Enfin, contrairement aux éditions précédentes, la liste des thématiques ne comporte pas de section « Expériences internationales », car nous considérons que les propositions portant sur des interventions ou des sujets de recherche se déroulant dans d'autres pays que la France ont vocation à s'inscrire dans le programme du congrès au même titre que celles situées en France.

DATES IMPORTANTES

- La soumission sera close le **jeudi 6 avril 2023**. Tout résumé reçu après cette date ne pourra être accepté.
- L'auteur sera informé à partir de **juin 2023** de la décision du Conseil Scientifique concernant sa présentation.
- Pour que sa communication soit validée, **le présentateur devra s'être acquitté de son inscription avant le début du congrès.**

Attention ! Les résumés acceptés seront publiés sur le site internet du congrès tels que soumis (pas de corrections possibles).

THÉMATIQUES DE SOUMISSION

Chaque résumé soumis devra être soumis dans une thématique principale choisie dans la première liste, puis associée à une thématique annexe choisie dans la seconde liste (champs obligatoires).

Première liste – Axes du congrès

- Thématique A – Connaître les dynamiques territoriales pour agir
- Thématique B - Gouverner avec/dans le(s) territoire(s)
- Thématique C – Fabriquer des territoires promoteurs de santé
- Thématique D – Coopérer pour faire territoire
- Thématique E – Varia Santé publique

Seconde liste

- Thématique 01 - Prévention et promotion de la santé
- Thématique 02 – Epidémiologie (surveillance, veille, données, observation etc.)
- Thématique 03 - Déterminants de la santé (sociaux, économiques, environnementaux, etc.)
- Thématique 04 – Approches populationnelles, communautaires et par milieu de vie (santé scolaire, santé au travail, etc.)
- Thématique 05 - Santé environnementale, One Health, santé planétaire
- Thématique 06 - Santé mentale
- Thématique 07 - Éducatons en santé (éducation pour la santé, ETP etc.)
- Thématique 08 – Système de soins (offre de soins, parcours, relations de soin, organisation, qualité, sécurité, hygiène etc.)
- Thématique 09 - Démocratie en santé, participation, droits des usagers, mobilisations
- Thématique 10 - Gouvernance, politiques et système de santé, politiques favorables à la santé
- Thématique 11 – Méthodes et outils pour la recherche, la décision, l'intervention, la production et le transfert de connaissances ou l'évaluation
- Thématique 12 – Formations, métiers et parcours professionnels
- Thématique 13 - Éthique, droits et libertés, débats en santé publique

PROCÉDURE DE SOUMISSION

1. La première fois, inscrivez-vous comme dépositaire d'un résumé en créant un compte. Remplissez les champs d'identification.
2. Indiquez si le résumé concerne une communication orale ou une communication affichée. Vous serez dirigé vers une grille de soumission adaptée à ce choix.
3. Précisez le titre de votre travail (sans mention géographique afin de respecter l'anonymat de votre résumé).
4. Précisez à nouveau le type de résumé que vous soumettez.
5. Choisissez la thématique principale de votre résumé ainsi qu'une sous-thématique associée.
6. Indiquez si vous souhaitez que votre adresse mail apparaisse sur le site des résumés et sur le site internet du congrès.
7. Indiquez si vous souhaitez que votre présentation apparaisse sur le site internet du congrès.

8. Indiquez les noms des co-auteurs (6 noms au maximum).
L'auteur cité en premier est par défaut **le présentateur et le correspondant pour la soumission**.
9. Déposez votre résumé dans les cadres prévus à cet effet (sans mention géographique ou de nom de structures/associations, afin de respecter l'anonymat de votre résumé).
10. Enregistrez votre résumé en mode brouillon si vous souhaitez le modifier ultérieurement avant le dépôt final. Sinon, validez votre résumé en cliquant sur le bouton soumettre.
11. **Un courriel vous confirmera immédiatement que votre résumé a bien été enregistré par le système.**

Pour soumettre un autre résumé, connectez-vous directement à votre compte en utilisant vos codes.

MODALITÉS DE SOUMISSION

- Les résumés des communications orales et des communications affichées doivent être soumis en **français**.
- Le résumé doit tenir dans le cadre prévu à cet effet. Il doit faire **350 mots maximum**.
- Ne pas saisir les noms d'auteurs ou des lieux précis dans le cadre du texte car le résumé **doit rester anonyme**. Des champs sont prévus pour indiquer les auteurs et le système établira un lien entre le texte et les auteurs de façon automatique.
- Dans le cas où le présentateur est différent de l'auteur, un champ spécifique vous permettra de préciser son identité.

MODALITÉS D'EXPERTISE

Les propositions de soumissions seront examinées de façon anonyme par 3 experts, qui jugeront de la pertinence et de l'originalité de la proposition, ainsi que de la clarté et de la précision du contenu du résumé. L'auteur correspondant sera informé du refus ou de l'acceptation de sa communication en juin 2023.

FORMAT DES COMMUNICATIONS

Communications orales

Les sessions de communications orales seront d'une durée de 1h45. Les communications retenues feront l'objet d'un exposé oral de 10 minutes, à l'aide d'un diaporama, suivi de 5 minutes de discussion. Les modalités de dépôts des diaporamas seront précisées ultérieurement.

Communications affichées (posters)

Les posters doivent rester affichés durant toute la durée du congrès. Les formats des posters et les modalités d'affichage seront précisés ultérieurement.